

Comment favoriser les producteurs locaux en intégrant un critère carbone dans le marché

Retour d'expérience du Réseau Grand Ouest

Gwenaël LE ROUX
Responsable du Réseau Grand Ouest

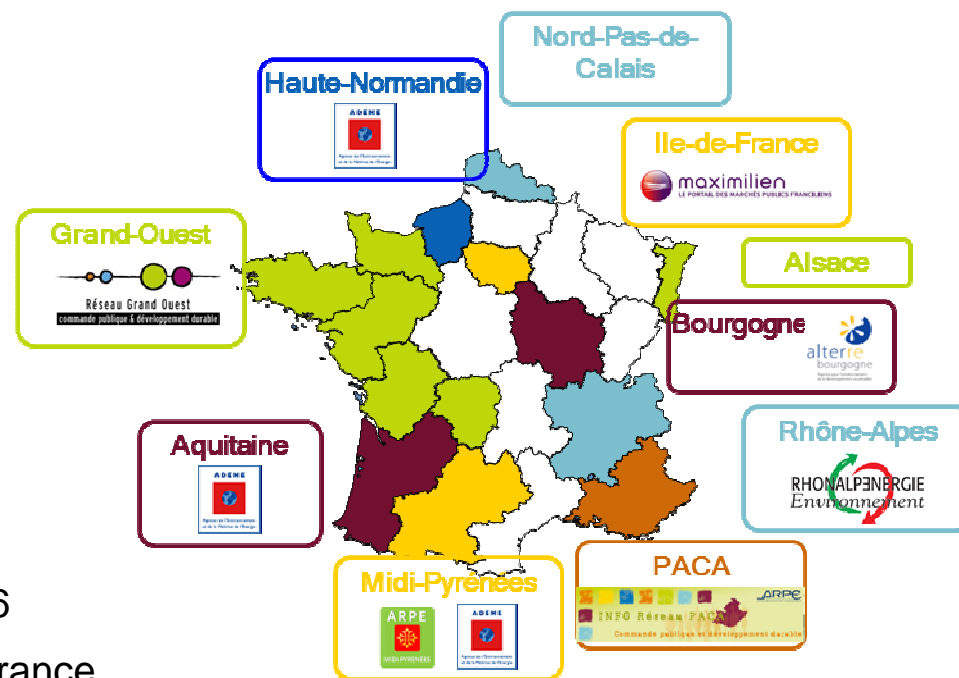


Les réseaux sur les achats responsables France

Inter-réseaux

COMMANDE PUBLIQUE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 10 réseaux en France

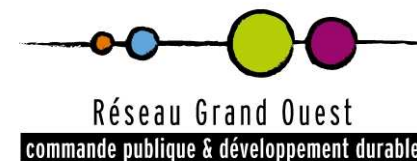


- **Création de l'association RGO** : le 31/01/06
- **Territoire** : 5 régions du Grand Ouest de la France
- **Nombre de membres** : une centaine d'entités locales qui veulent intégrer le développement durable dans les achats publics.

Retours d'expériences sur l'intégration du critère CO₂ dans les marchés publics

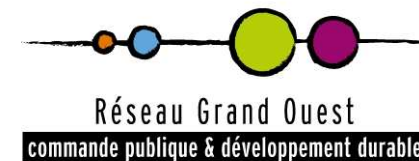
Prise en compte de l'impact environnemental du transport dans un marché de fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique (ville de Niort)

Un contexte favorable au développement du bio local dans la restauration collective



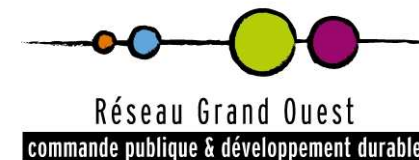
- **Une pratique ancienne du bio**
 - Introduction du bio depuis 2002 ⇒ Un repas bio (Printemps Bio)
 - Aujourd'hui 15% du budget alimentaire de la Ville (139 000 € TTC) sur un total de 925 000 € TTC
- **Une volonté politique forte et assumée**
 - Action retenue dans l'Agenda 21
 - Risque assumé sur le montage de la consultation
 - Surcoût financier sur l'achat matière budgété
 - Elargissement de la réflexion aux autres achats alimentaires
 - ⇒ Portage de repas du CCAS,
 - ⇒ Prestations traiteurs,
 - ⇒ Manifestations organisées par la Ville (Festival Teciverdi, ...).
- **Une offre locale développée**
 - Une première expérience de plateforme de producteurs en (re)construction
 - Existence de distributeurs

Un travail préparatoire important



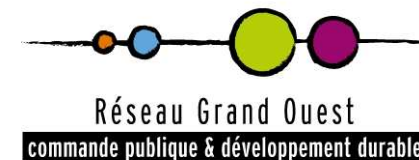
La démarche achat

La démarche achat



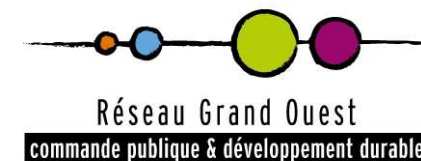
- **Définition du besoin**
 - Quantitatif (4 000 repas/jour)
 - Evaluation annuelle du besoin pour chaque produit
 - Qualitatif
 - Définitions des produits concernés par le bio
 - Logistique (20 points de restauration avec cuisines toutes équipées de légumerie)
 - ⇒ Obligation de travailler avec un distributeur (tournée de distribution 4 heures)

La démarche achat



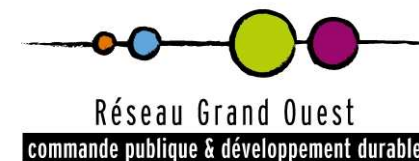
- **Etude de l'offre - Capacité du secteur à répondre au marché**
 - Distributeurs nationaux – logique d'approvisionnements nationaux voire européens
 - Distributeurs locaux – logique d'approvisionnements locaux
⇒ existence d'une offre locale à destination de la restauration collective suffisante
- **Analyse des spécificités des fournisseurs locaux**
⇒ définition du futur allotissement
- **Actions de benchmarking** (utilisation d'expériences réussies , participation aux groupes de travail du RGO, ...)

Un travail préparatoire important



La démarche marché ou « Comment utiliser judicieusement les outils du Code »

La démarche marché



Choix du titre de la consultation

**“FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES
s’inscrivant dans une démarche de
développement durable”**

Utilisation d’un préambule introduisant la démarche de la Ville

« La Ville de Niort est engagée dans une démarche d'Agenda 21, visant à l'amélioration permanente de la collectivité dans les différents domaines composant le développement durable. La Ville de Niort souhaite que ses prestataires soient partie prenante de cette démarche.

En conséquence, le fournisseur doit de préférence proposer des produits de qualité issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement mais aussi s'inscrivant dans une démarche de développement durable notamment au niveau de la composition nutritionnelle, des modes de production, de distribution ou de livraison. Par exemple, le titulaire s'attachera à rapprocher le lieu de production du lieu de livraison.

...

Les produits contenant des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont susceptibles de présenter des risques pour la santé. Dans l'incertitude des connaissances scientifiques et pour le respect du principe de précaution et de protection de la santé publique, le fournisseur doit proposer des produits garantis sans OGM que ce soit dans la composition, au niveau de la fabrication (produits issus d'OGM) ou dans l'alimentation des animaux d'élevage.

A tout moment, la collectivité peut décider de lancer une procédure d'expertise visant à contrôler l'absence d'O.G.M. dans les produits livrés. S'il s'avérait que ce contrôle soit positif, le marché serait résilié avec application d'une pénalité fixée à 1% du montant estimatif annuel du marché.”

Allotissement : 17 lots

- 12 lots de produits conventionnels
- 5 lots de produits issus de l'agriculture biologique
 - ⇒ En doublon des lots conventionnels
 - Limiter le risque d'indisponibilité
 - Limiter les risques de dérapages budgétaires
 - ⇒ Lots bios:
 - Produits laitiers et oeufs frais issus de l'AB,
 - Viande de boeuf sous vide issue de l'AB,
 - Volailles sous vide issues de l'AB,
 - Fruits et légumes frais issus de l'AB ou en conversion
 - Epicerie issue de l'AB.



Clause de progrès pour les lots conventionnels

Clause de progrès

« Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Ville de Niort souhaite réduire l'impact de la consommation alimentaire sur l'environnement.

A ce titre, le titulaire pourra proposer avant la reconduction du marché des produits plus vertueux en matière de protection de l'environnement.

Un bilan pourra être fait avant la décision de reconduire le marché. »

Choix et pondération des critères

• Pas de critère prix

- ⇒ Possibilité offerte par le code
- ⇒ Message au monde agricole
 - Pas de discrimination sur le prix
 - Juste rémunération des producteurs

• Un critère GES élevé (1/3 de la notation)

- ⇒ En lien avec l'objet de la consultation
- ⇒ Justifié par l'objet des lots
- ⇒ Signal fort aux fournisseurs sur les préoccupations environnementales de la collectivité
- ⇒ Volonté affichée d'obtenir des produits de proximité

Postulat de départ : Toutes les productions biologiques pour un produit donné ont le même impact environnemental.

La différence se fait sur la logistique post production.

CRITERES	P.Laitiers & oeufs	Viande de boeuf	Volaille	Fruits et Legumes frais	Epicerie
PRIX au regard du DQE	0 point	0 point	0 point	0 point	0 point
QUALITE DES PRODUITS	30 points			30 points	30 points
Qualite nutritionnelle des produits transformes	30 points	NC	NC	NC	30 points
Fraicheur des produits (F&L)	NC	NC	NC	30 points	NC
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE					
Performance environnementale des moyens de transport	30 points	30 points	30 points	30 points	30 points
QUALITE DU SERVICE	40 points	70 points	70 points	40 points	40 points
Efficiency du service propose (logistique)	30 points	40 points	40 points	30 points	30 points
Moyens de substitution des produits	5 points	15 points	15 points	5 points	5 points
Maitrise de la tracabilite	5 points	15 points	15 points	5 points	5 points

Le mode de calcul - critère GES

- Distance x tonnage = t km
 - Tonnage = Quantité annuelle du DQE
 - Distance = trajets producteur/grossiste + grossiste/entrepôt scolaire Niort
 - ⇒ Détermination des distances : www.Mappy.com
- Valeur g équivalent carbone

Source des facteurs d'émissions : Bilan Carbone® Entreprises et Collectivités Guide des facteurs d'émissions Version 6.1 Calcul des facteurs d'émissions et sources bibliographiques utilisées Juin 2010 (ADEME)

Valeur g équivalent carbone

LA ROUTE (1)

Classe de PTAC	g eC / t.km
< 1,5 t essence	771
< 1,5 t diesel	673
1,5 à 2,5 t essence	503
1,5 à 2,5 t diesel	451
2,51 à 3,5 t essence	493
2,51 à 3,5 t diesel	337
3,5 t	328
3,51 à 5 t	282
5 à 6 t	192
6,1 à 10,9 t	143
11 à 19 t	74
19,1 à 21 t	71
plus de 21 t	63
tracteurs routiers	29

LE FER

En France
4,8 g eC / t.km

En Europe

Pays	g eC / t.km
Allemagne	8,7
Autriche	3,4
Belgique	5,1
Espagne	9,4
Italie	7,9
Pays-Bas	8,3
Royaume-Uni	11,2
Suède	1,2
Suisse	1

Autres pays : moyenne de rejets des pays indiqués ci-dessus :

6,2

L'EAU

Maritime (moyenne) (2)
(1)
1,2 g ec / t.km

Fluvial (Total France) (4)
9,2 g eC / t.km

L'AIR (1)

* vol court courrier (distance parcourue < 1 000 km) : **965 g eC / t.km**

* vol moyen courrier (1 000 km < distance parcourue < 4 000 km) : **611 g eC / t.km**

* vol long courrier (distance parcourue > 4 000 km) : **314 g eC / t.km**

Le mode de calcul - critère GES

- Calcul pour chaque denrée du DQE
- Valorisation par rapport au moins disant

Calcul GES - Exemple pommes

- Quantité annuelle : 1700 kg
 - Trajet producteur/grossiste : 29 km
 - Mode de transport : Route
 - Type de Véhicule : Tracteur routier
 - Valeur GES = $(1,7 \times 29 \text{ km}) \times 29 \text{ geC} = 1429,7 \text{ geC}$
- Trajet grossiste/entrepôt scolaire : 10 km
 - Mode de transport : Route
 - Type de Véhicule : PTAC 3,5 tonnes
 - Valeur GES = $(1,7 \times 10 \text{ km}) \times 328 \text{ geC} = 5576 \text{ geC}$
- Valeur GES annuelle : $1429,7 + 5576 = 7005,7 \text{ geC}$

Valorisation par rapport au moins disant



- **Formule**

$$30 \times \left(1 - \frac{\text{offre-moins disant}}{\text{Moins disant}}\right)$$

- **Exemple viande de volaille**

	Fourn.1	Fourn.2	Fourn.3	Fourn. 4
Valeur geC	102 038 geC	82 656 geC	15 300 geC	18 781 geC
Note	5	6	30	24

Le résultat de la consultation

Produits laitiers et oeufs



Estimatif 26 000€ TTC	Qualité nutritionnelle (30 pts)	Performance environnementale (30 pts)	Qualité du service (40 pts)	Prix (indicatif)	Classement
Distributeur national generaliste	20	13 53 202 geC	35	23 608 €	4 (68 pts)
Cooperative regionale conventionnelle	25	11 60 292 geC	33	26 123 €	3 (69 pts)
Distributeur local specialise	28	30 22 942 geC	39	25 451 €	1 (97 pts)
Coopérative locale spécialisee	28	9 80 301 geC	33	28 558 €	2 (70 pts)

Prix : inférieurs à l'estimatif (-2%)

Bilan environnemental : offre retenue = meilleure offre

Provenance des produits : Dpt/Reg/Nat

ADEME

Viande de boeuf



Estimatif 77 000€ TTC	Performance environnementale (30 pts)	Qualite du service (70 pts)	Prix (indicatif)	Classement
Distributeur nationale conventionnel	17 201 638 geC	67	68 441	3 (84 pts)
Distributeur nationale conventionnel	26 127 166 geC	62	76 882	2 (88 pts)
Distributeur local specialise	30 111 935 geC	67	72 695	1 (97 pts)
Coopérative locale spécialisee	8 399 110 geC	59	75 135	4 (67 pts)

Bilan environnemental : offre retenue = meilleure offre
Provenance des produits : Reg/Nat
Prix : inférieurs à l'estimatif (-5,6%)

Epicerie

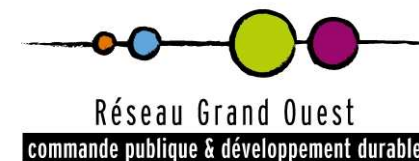


Estimatif 13 000€ TTC	Qualite nutritionnelle (30 pts)	Performance environnementale (30 pts)	Qualite du service (40 pts)	Prix (indicatif)	Classement
Distributeur local specialise	28	30 13 175 geC	40	13 672	1 (97 pts)
Cooperative locale specialisee	23	9 169 546 geC	38	13 539	2 (67 pts)

Bilan environnemental : offre retenue = meilleure offre
Provenance des produits : Dpt/Reg
Prix : supérieurs à l'estimatif (+5%)



Origines des produits



PRODUITS LAITIERS ET OEUFS FRAIS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

DESIGNATION DES FOURNITURES	QUANTITES ESTIMATIVES	ORIGINE FOURNISSEUR	ORIGINE PRODUCTEUR
YAOURTS - DESSERTS - FROMAGES FRAIS AGRICULTURE BIOLOGIQUE			
Yaourt nature sucré	8 000 U	Niort	National (44/29)
Yaourt aromatisé	4 000 U	Niort	National (44/29)
Yaourt brassé nature	4 000 U	Niort	Region (49)
Yaourt brassé aromatisé	4 000 U	Niort	Region (49)
Crème dessert vanille, chocolat, caramel	8 000 U	Niort	Region (49)
Fromage blanc battu nature 20% MG	1 500 Kg	Niort	National (44/29)
OEUFS FRAIS AGRICULTURE BIOLOGIQUE			
Oeufs de poule frais en coquille moyen 53/63 g	25 000 U	Niort	Département

Origines des produits



Réseau Grand Ouest

commande publique & développement durable

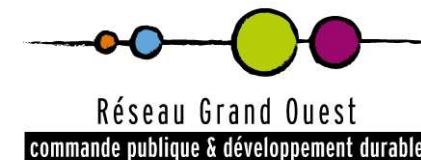
EPICERIE ISSUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

DESIGNATION DES FOURNITURES	QUANTITES ESTIMATIVES	ORIGINE FOURNISS EUR	ORIGINE PRODUCTEUR
HUILES VEGETALES ISSUES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE			
Huile mélange 80% colza 20% tournesol	500 L	Niort	Reg (17)
AIDES CULINAIRES DESHYDRATES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE			
Bouillon de volaille	60 U	Niort	Reg (85)
Bouillon de légumes	60 U	Niort	
Fumet de poisson	60 U	Niort	
Fond brun lié	60 U	Niort	
PRODUITS POUR PETIT DEJEUNER ET GOUTER ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE			
Confitures divers fruits	120 U	Niort	Reg (17)
Miel	20 U	Niort	Dpt
LEGUMES SECS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE			
Flageolets verts	400 kg	Niort	Reg (85)
Haricots blancs lingots	400 kg	Niort	Reg (85)
Lentilles vertes	400 kg	Niort	Reg (79)
Pois cassés	400 kg	Niort	Reg (85)



Enseignements et réserves

Enseignements pour l'avenir



- **Le résultat correspond aux objectifs**
 - Approvisionnement de proximité
 - Offre vertueuse en matière de GES
 - Prix contenu
- **Bonne participation des fournisseurs** ⇒ le travail de sourcing a porté ses fruits
- **Pas de contentieux**
- **L'absence de critère prix permet malgré tout de faire jouer la concurrence et contenir les prix.**
- **Signal fort envoyé aux fournisseurs**
 - ⇒ Nationaux pour chercher une production locale
 - ⇒ Locaux pour améliorer la performance environnementale de leur logistique

Réserves



- **Proximité ne vaut pas systématiquement virtuosité** en matière de GES
- **Signal fort envoyé aux fournisseurs**
 - ⇒ Nationaux pour chercher une production locale
 - ⇒ Locaux pour améliorer la performance environnementale de leur logistique
- **Éléments déclaratifs des fournisseurs** sans contrôle
- **La méthode retenue accepte des marges d'erreur importantes**

Merci pour votre attention !

Réseau Grand Ouest
commande publique et développement durable

22, rue Béclard - CS 30003
49055 Angers Cedex 02

Tél : 02 41 68 70 72

Mail : contact@reseaugrandouest.fr

www.reseaugrandouest.fr

À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

**Les rencontres
de la
commande publique
responsable**



L'intégration du développement durable dans les achats publics vous intéresse...

En 2013, le Réseau Grand Ouest vous invite à la 2^e édition des Rencontres de la commande publique responsable les 27 et 28 mars. Cette manifestation s'inscrit dans l'année Nantes Capitale verte de l'Europe 2013.

- Un salon professionnel qualifié sur les achats responsables.
- Des temps d'échange sur la commande publique et le développement durable.
- Des rendez-vous d'affaires entre acheteurs et fournisseurs.

Agence Scoptic

Pour en savoir plus :
contact@rg2o.fr
www.salon-rgo.fr
02 41 68 70 66

En partenariat avec:

